

Monsieur le Président, cher Serge BARCELLINI,

Monsieur le maire,

Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est avec joie que je retrouve aujourd'hui, les membres du Souvenir Français. Après Reims en 2015, Paris en 2016, c'est la troisième fois que je viens clore votre congrès annuel et j'en suis très heureux.

Depuis cinq ans que je suis à la tête du ministère de la Défense, j'ai suivi avec attention les actions que vous menez, pour l'entretien des tombes de nos soldats et de nos monuments mais aussi sur le plan social et culturel, en faveur du souvenir des combattants Morts pour la France. C'est d'abord ma reconnaissance et celle de toute la Nation que je viens vous exprimer.

Né de la guerre de 1870 qui priva la France de ses provinces d'Alsace et de Moselle, Le Souvenir Français assume depuis sa fondation la tâche de conserver la mémoire des combats passés et des sacrifices consentis. C'est dire que dès son origine, la responsabilité du Souvenir Français touche à la constitution d'une mémoire nationale. Passeurs du souvenir, il vous revient d'inscrire notre passé combattant dans le temps présent, et les destins individuels dans la mémoire collective.

La transmission mémorielle que vous assurez est une tâche immense, et un travail infini, à mesure que les générations de combattants se succèdent. La guerre de 1870 fut suivie des deux conflits mondiaux du premier XX^{ème} siècle, de la guerre d'Indochine, de celle d'Algérie puis vint le temps des opérations extérieures. Chacun de ces conflits eut sa génération du feu. Ce que Le Souvenir Français a pour tâche de maintenir, au fond, c'est l'idée que la paix n'est jamais acquise et se défend chèrement.

En plus d'un siècle, le visage de la guerre s'est radicalement transformé. Les combats de masse, nation contre nation, uniformes contre uniformes, ont laissé place aux conflits asymétriques, irréguliers, dans lesquels l'ennemi prend des formes toujours plus diverses. Les missions même de nos soldats ont évolué, encore récemment, suite aux bouleversements que nous avons connus ces dernières années : le retour du spectre de la guerre internationale sur le continent européen, l'offensive de Daech contre les Etats du Proche-Orient et l'intrusion de la menace terroriste au cœur de nos sociétés. Il revient aux armées d'assurer, en plus des opérations de maintien de la paix, la lutte contre ces groupes terroristes militarisés, au loin, en Afrique et au Proche-Orient, comme au plus près, sur le territoire national.

Par-delà ces mutations, les principes demeurent. En tout temps et en tout lieu, nos soldats combattent pour protéger ceux qui sont menacés dans leur vie même, pour rendre la liberté à ceux qui en sont privés, pour faire respecter les droits de l'homme partout où ils sont bafoués. Le poilu du Chemin des Dames, le compagnon de la Libération, ces héros dont nous avons commémoré l'engagement cette année encore, sont les pères des 34 soldats qui sont morts pour la France ces cinq dernières années et des 16 000 hommes que nous déployons en opérations extérieures, au Proche-Orient, au Sahel, dans les airs et sur les océans et sur le territoire national. Tous ont choisi de mettre leur vie en jeu pour défendre celle des autres et leur engagement résolu justifie le vôtre, au même titre qu'il m'a soutenu durant tout mon mandat. De génération en génération, ils forment la chaîne admirable des volontaires prêts à sacrifier leur vie pour défendre notre pays. Ils sont les sentinelles de la Nation.

Rendre hommage aux soldats Morts pour la France, c'est aussi rendre hommage à ceux qui combattent pour elle, aujourd'hui.

C'est ainsi que se conçoit la politique mémorielle du ministère de la Défense, dont vous êtes l'un des piliers.

Le rôle que vous jouez dans le renforcement du lien qui unit la Nation à ses armées est indispensable et je suis particulièrement sensible aux actions nombreuses que vous menez en direction de la jeunesse. Nous en sommes tous convaincus, la jeunesse est essentielle à la pérennité et au succès de nos armées. Elle l'est aussi à l'unité de notre pays. Comme elle l'a fait par le passé, comme elle le fera demain, la jeunesse de notre pays prend aujourd'hui toute sa part des défis que la patrie doit relever pour sa défense. C'est pourquoi j'ai créé, au sein du

ministère, la Direction du service national et de la jeunesse, et mis en place des actions dédiées comme le Service Militaire Volontaire, véritable préparation militaire à l'emploi.

Vous-mêmes, dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, vous transmettez le souvenir des grands hommes anonymes dont le sacrifice a forgé notre communauté nationale. Par des livres, des expositions, des concours, vous essaimez partout sur le territoire l'esprit de défense, fait des valeurs de courage, de dévouement et de la mémoire des combats passés. Chacun de vous participe, dans sa délégation, à la résilience de la Nation. Récemment encore, en vous saisissant des nouvelles technologies numériques pour offrir aux visiteurs de nos cimetières, l'histoire des soldats Morts pour la France, vous faites le geste d'inscrire cette mémoire dans l'avenir. Je tiens à saluer votre président, Serge BARCELLINI, pour le dynamisme avec lequel il assume sa mission.

Je suis particulièrement sensible au soin que vous prenez tous de construire une mémoire tangible qui au-delà des mots s'inscrit de manière concrète dans le paysage. Depuis la Première Guerre mondiale, le monument aux morts est devenu l'un des points cardinaux de nos communes et leur nombre, symbole de la violence de masse à l'œuvre dans ce conflit, rappelle à tous le prix payé collectivement pour la défense de la patrie. Par leur entretien comme par l'érection de nouveaux jalons mémoriels, vous continuez d'inscrire l'histoire de nos soldats dans le quotidien le plus simple, celui de la promenade, de la déambulation. Ces lieux de mémoire qui émergent de nos villes et de nos campagnes, véritables fragments d'une histoire tragique et glorieuse en égrènent les différents chapitres. Les voyages que vous y organisez permettent à chacun d'en reconstituer la trame.

2017 est marquée par les commémorations du centenaire de l'année terrible. Ici même, au Canet-en-Roussillon, c'est le 2 février 1917 que l'amiral LACAZE, ministre de la Marine, installe une base d'hydravions pour lutter contre les sous-marins allemands qui menacent notre flotte. Pour les aviateurs du Centre d'Aviation Maritime de Canet-Plage, le combat est sans pitié et le 10 octobre, deux appareils s'abîment en mer. Le 7 décembre, un autre disparaît dans les mêmes conditions. Mais la mer n'en garde pas trace,

« masse de calme et visible réserve, eau sourcilleuse, Œil qui garde en toi

tant de sommeil [...]

O mon silence !¹»

À ce « deuil immatériel²», il fallait un refuge. Pour que le souvenir ne disparaisse pas, il fallait un monument. Grâce à vous, c'est chose faite et au bord du rivage, la mémoire de nos aviateurs et des combats de 17 est fichée dans le sable. Vous l'inaugurerez dans un instant.

Mesdames et Messieurs chers amis,

Dans les commémorations de 2017, en honorant ceux qui ont défendu notre liberté hier, nous saluons aussi ceux qui défendent notre indépendance et notre souveraineté aujourd'hui, ceux qui protègent nos concitoyens, au péril de leur vie. Ma conviction est qu'ils sont les héros d'une même Histoire, celle qui fait de la France une grande Nation, qui prend ses responsabilités chaque fois que ses intérêts et ses valeurs sont menacés.

Bravo pour votre engagement et longue vie au Souvenir Français !

Vive la République ! Vive la France !

¹ Paul Valéry, *Le Cimetière marin*.

² Mallarmé, *Tombeau*.